

Note d'information

à l'attention des membres du Club de Bridge de Landivisiau

La saison qui s'est achevée a été marquée par le **Covid-19** qui a brusquement mis un arrêt à une saison 2019/2020 bien engagée.

Les effectifs du club, pour la saison 2019-2020, en légère augmentation, étaient de 158 membres répartis en 80 licenciés, 73 adhérents et 5 élèves.

Après 5 mois d'interruption, le 2 septembre 2020, le Club a ré-ouvert en tenant compte des limitations imposées par la Mairie et des recommandations de la FFB. Il a pu le faire en mettant en place un protocole sanitaire assez strict destiné à éviter une nouvelle fermeture.

Limitée à 9 tables à la reprise la salle Lyautey peut maintenant accueillir 12 tables.

L'organisation des tournois s'est adaptée, Les inscriptions se font maintenant par mail ou SMS. Procédure lourde, mais nécessaire pour éviter les regroupements inévitables à l'arrivée des joueurs et maintenant interdits. Une étude est en cours pour doter le Club d'un site internet adapté à cette nouvelle organisation.

A la date de l'Assemblée Générale :

- 10 tournois auront eu lieu, dont le Roy René, avec en moyenne 7 à 8 tables par tournoi,
- 23 membres ont pris une licence et 5 autres ont adhéré au Club.

L'Ecole de Bridge reprendra ses activités le 1^{er} octobre prochain. L'objectif est de poursuivre les cours pour les élèves dont la formation a été interrompue. Ensuite viendra le recrutement de nouveaux élèves.

L'obligation du respect d'un protocole sanitaire a imposé une organisation de l'Assemblée Générale inédite, permise par les ordonnances prises en application de la loi d'urgence **Covid-19** et décrite dans le dossier de convocation disponible sur le site internet du Club.

Celui-ci contient les éléments de réponse aux points assujettis ou non à un vote. Il sera accessible sur le site internet du Club à 20h00 le dimanche 27 septembre 2020 et transmis par courrier aux 5 membres qui ne disposent pas d'internet ou de messagerie.

Ce processus innovant est destiné à permettre la participation des membres qui ne peuvent pas se rendre salle Lyautey. Pour un bon déroulement de l'Assemblée Générale votre participation est nécessaire.

Il n'est pas obligatoire de participer au tournoi de régularité qui précède l'Assemblée pour y participer :

- Dans ce cas prévoir une arrivée à 18h00, masques et distanciation sont de rigueur,
- 120 places assises sont actuellement autorisées salle Lyautey.

L'Assemblée Générale du 02 octobre 2020 verra le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration : Josée DONVAL, Jean-Yves LE GOT, Josée LE VERGE, Pierre GUENVER (non candidat pour un renouvellement). Il n'y aura pas d'appel à candidature pour les postes vacants.

L'attention des membres est attirée sur les points suivants qui conditionnent le bon déroulement des tournois :

- **S'inscrire au préalable**, et s'assurer que l'inscription est prise en compte,
- **Eviter de venir** sans être inscrit,
- **Avertir au 02 98 24 94 71** d'une arrivée au-delà de 13h50,
- **Respecter** le protocole sanitaire.

Les coordonnées des membres du Club ne seront pas distribuées cette année à l'occasion de l'Assemblée Générale. Elles seront à demander au responsable du tournoi.

Il appartient à chacun de communiquer au Secrétaire toute modification qui doit y être apportée.

Le Président